

Instructions d'utilisation

Minuteur 24 heures, mécanique, pour l'extérieur

AVERTISSEMENTS! Veuillez lire attentivement les instructions suivantes avant de connecter ce minuteur à des appareils électriques.

Risque de choc électrique	Risque d'incendie
1. Gardez le minuteur hors de la portée d'enfants. 2. Ne branchez pas deux ou plusieurs minuteurs ensemble. 3. Veillez toujours à ce que la fiche de tout appareil soit entièrement insérée dans la prise du minuteur. 4. Si vous devez nettoyer le minuteur, débranchez-le et essuyez-le avec un chiffon sec. 5. Ne pas tremper le minuteur dans l'eau ou un liquide quelconque. 6. Rangez à l'intérieur lorsque vous ne l'utilisez pas.	1. Ne pas raccorder un appareil dont la charge dépasse la capacité nominale. 2. Ne pas utiliser avec des rallonges. 3. Ne pas utiliser pour contrôler des appareils contenant des éléments chauffants (appareils de cuisson, radiateurs, fers à repasser, etc.).

Réglage du programme:

Enfoncez les segments, l'appareil attaché doit être allumé pendant cette période. En revanche, si vous remontez les segments, l'appareil connecté doit être éteint pendant cette période. (96 segments/15 minutes d'intervalle au total, réglable sur 24 heures).

Régler l'heure actuelle

Tournez le cadran du minuteur entier dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la flèche indique l'heure actuelle.

Utilisation

1. Branchez le minuteur sur une prise de courant.
2. Branchez un appareil dans la prise du minuteur. Allumez l'interrupteur de l'appareil pour le contrôle du minuteur.
3. Maintenant, l'appareil s'allumera et s'éteindra selon vos paramètres programmés.

IP55

Conseils: Veuillez appuyer légèrement sur le bord du couvercle pour l'ouvrir facilement



■ Elimination / Protection de l'environnement

Les appareils usagés doivent être déposés auprès des centres de recyclage prévus. Pour contribuer activement à la protection de l'environnement, nous vous prions de déposer cet -appareil auprès de votre LANDI qui assure l'élimination appropriée et conforme aux directives du DFE.